

Axe stratégique : « Accès à l'emploi »

Insertion professionnelle en milieu ordinaire pour les personnes avec trisomie 21

Territoire

Côte d'Or



Synthèse : Notre service a pour principal objectif d'accompagner des adultes (à partir de 16 ans) avec une trisomie 21 ou ayant une déficience intellectuelle comparable, dans leur projet professionnel et social, et de leur permettre, si possible, d'intégrer un milieu ordinaire de travail.

Public cible

Personne avec une trisomie 21 (à partir de 16 ans) ou déficience intellectuelle comparable

Structure porteuse

Mise en œuvre : Service d'Intégration professionnel,
Association TRISOMIE 21 Côte d'Or

Contact : Mélanie MILERAND
Chargée d'accompagnement professionnel

06 75 17 29 83

trisomie21.insertion@gmail.com

Procédure d'accès : /

Partenaires

Financier(s) : auto financement

Partenaires associés : IME, ESAT, SAIP, AFPA

Description

Dans le cadre de la loi relative aux droits et à l'égalité des chances de 2005, le service d'intégration professionnelle articule son action auprès :

- de la personne avec Trisomie 21 (ou déficience intellectuelle)) et de sa famille ;
- des entreprises ;
- des professionnels de l'intégration (sociale et professionnelle).

Un travail en amont est réalisé avec la personne concernée (ex: travail sur ses centres d'intérêts) et l'entreprise (prospection, présentation de la trisomie 21, analyse des postes de travail, mise en place d'un tutorat et formation -

L'association accompagne la mise en place du stage auprès de la personne et du collectif. Puis des bilans réguliers sont réalisés en entreprise. Et un travail individuel avec le jeune est mis en place en dehors des temps en entreprise.- La chargée d'accompagnement reste à tout moment disponible pour l'entreprise en cas de besoin. Si un passage en contrat se présente, une aide à la construction des dossiers/aides sera proposée. Enfin, un suivi en emploi de la personne concernée se met ensuite en place.

En 2019 une dizaine de personnes avec trisomie 21 sont suivies dans leur parcours socio-professionnel par le service intégration.